

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE KIN-BALL

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

31 MAI 2025

# FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE KIN-BALL

## RAPPORT FINANCIER ANNUEL

31 MAI 2025

### Sommaire

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT	3 - 4
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	5
Évolution de l'actif net	6
Bilan	7
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9 - 13

## RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Aux administrateurs de  
FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE KIN-BALL

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de l'organisme FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE KIN-BALL, qui comprennent le bilan au 31 mai 2025, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### *Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### *Responsabilité du professionnel en exercice*

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

*Conclusion*

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE KIN-BALL au 31 mai 2025, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*APSV comptables professionnels agréés inc.*  
1

APSV comptables professionnels agréés inc.

Montréal, le 21 août 2025

---

<sup>1</sup> Par Sébastien Vandal, CPA auditeur

**FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE KIN-BALL**  
**RÉSULTATS**  
**POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MAI 2025**

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
<b>PRODUITS</b>		
Programme Placements Sports et Loisirs (note 3)	115 512 \$	91 223 \$
Subvention MELS -Programme de soutien aux fédérations	64 582	50 419
Cotisations	13 120	17 540
Formation	5 847	300
Refacturations des frais	5 457	9 441
Matériel éducatif et promotionnel	770	24 159
Circuit de compétition provincial et tournois	<u>-</u>	<u>18 060</u>
	<u>205 288</u>	<u>211 142</u>
<b>CHARGES</b>		
Programme Placements Sports et Loisirs (note 3)	115 512	91 223
Salaires et charges sociales	29 096	80 707
Honoraires professionnels	24 085	11 442
Frais de déplacement	13 662	17 042
Assurances	10 771	6 037
Loyer	6 669	10 253
Frais de bureau	2 670	2 289
Amortissement des immobilisations	1 957	1 545
Télécommunications	1 335	1 548
Cotisations et abonnements	1 026	594
Intérêts et frais bancaires	779	3 689
Uniforme & équipement	438	-
Circuit de compétition provincial et tournois	-	15 143
Formation	<u>-</u>	<u>2 485</u>
	<u>208 000</u>	<u>243 997</u>
<b>INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<u><u>(2 712) \$</u></u>	<u><u>(32 855) \$</u></u>

**FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE KIN-BALL**  
**ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET**  
**POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MAI 2025**

	Investis en immobilisation <u>s</u>	Non affectés <u></u>	2025 <u>Total</u>	2024 <u>Total</u>
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	5 397 \$	22 451 \$	27 848 \$	60 703 \$
Insuffisance des produits sur les charges	<u>(1 957)</u>	<u>(755)</u>	<u>(2 712)</u>	<u>(32 855)</u>
<b>SOLDE À LA FIN</b>	<u><u>3 440</u></u> \$	<u><u>21 696</u></u> \$	<u><u>25 136</u></u> \$	<u><u>27 848</u></u> \$

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE KIN-BALL

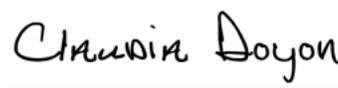
BILAN

31 MAI 2025

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
<b>ACTIF</b>		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	5 \$	- \$
Débiteurs (note 4)	32 491	42 811
Frais payés d'avance	<u>4 402</u>	<u>4 042</u>
	36 898	46 853
IMMOBILISATIONS (note 5)	<u>3 440</u>	<u>5 397</u>
	<u><u>40 338</u></u> \$	<u><u>52 250</u></u> \$
<b>PASSIF</b>		
PASSIF À COURT TERME		
Découvert bancaire	- \$	136 \$
Emprunt bancaire	8 766	16 287
Créditeurs (note 6)	<u>6 436</u>	<u>7 979</u>
	<u>15 202</u>	<u>24 402</u>
<b>ACTIF NET</b>		
INVESTI EN IMMOBILISATIONS NON AFFECTÉ	3 440	5 397
	<u>21 696</u>	<u>22 451</u>
	<u>25 136</u>	<u>27 848</u>
	<u><u>40 338</u></u> \$	<u><u>52 250</u></u> \$

APPROUVÉ,

 \_\_\_\_\_, administratrice

 \_\_\_\_\_, administratrice

**FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE KIN-BALL**  
**FLUX DE TRÉSORERIE**  
**POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MAI 2025**

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Insuffisance des produits sur les charges	(2 712) \$	(32 855) \$
Élément n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>1 957</u>	<u>1 545</u>
	(755)	(31 310)
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	10 320	87 841
Frais payés d'avance	(360)	23 905
Créditeurs	<u>(1 543)</u>	<u>(106 811)</u>
	7 662	(26 375)
<b>ACTIVITÉ DE FINANCEMENT</b>		
Variation de l'emprunt bancaire	<u>(7 521)</u>	<u>16 287</u>
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	141	(10 088)
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE (INSUFFISANCE) AU DÉBUT</b>	<u>(136)</u>	<u>9 952</u>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE (INSUFFISANCE) À LA FIN</b>	<u><u>5</u> \$</u>	<u><u>(136)</u> \$</u>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse et du découvert bancaire.

# FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE KIN-BALL

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MAI 2025

### 1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme, constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, promeut le développement du Kin-Ball. Il est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi sur les impôts et il est par conséquent exempté des impôts.

### 2. PRINCIPALE MÉTHODE COMPTABLE

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

#### Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

#### Comptabilisation des produits

##### Comptabilisation des produits

Les produits sont comptabilisés lorsque les services rendus conformément aux conditions des accords de vente, le titre de propriété ou le risque a été transféré, le prix a été établi ou peut être déterminé et l'encaissement est raisonnablement assuré.

##### Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

#### Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon les méthodes, les taux et les périodes indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Taux
Mobilier de bureau	Amortissement dégressif	20 %
Matériel informatique	Amortissement dégressif	30 %

#### Instruments financiers

##### Évaluation initiale et ultérieure

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

# FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE KIN-BALL

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MAI 2025

### 2. PRINCIPALE MÉTHODE COMPTABLE (suite)

#### Instruments financiers (suite)

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, des comptes clients et autres créances, des effets à recevoir et des subventions à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent du découvert bancaire, de l'emprunt bancaire, des comptes fournisseurs et frais courus et des salaires à payer.

### 3. PROGRAMME PLACEMENTS SPORTS ET LOISIRS

Le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport a créé un programme appelé Placements Sports. Toute fédération sportive reconnue par le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport est admissible au programme Placements Sports. Dans le cadre de ce programme, tout fonds de réserve non dépensé par la fédération, doit être présenté au bilan en tant qu'actif net affecté au programme Placements Sports.

L'organisme a recueilli un total de 23 200 \$ en dons admissibles au programme Placement Sports (15 718 \$ en dons admissibles et 7 482 \$ en dons admissibles excédentaires), lui donnant droit à un appariement de 105 560 \$. Conformément aux règles du programme, 20 % des sommes totales (dons et appariements) ont été investis auprès de Gestion de patrimoine Desjardins (GPD), soit 25 752 \$ au 31 mai 2025 (25 080 \$ en 2024). Ces montants ne figurent pas dans l'actif net de l'organisme, puisque la propriété et la gestion ont été confiées à Gestion de patrimoine Desjardins pour une période minimale de 10 ans. Au 31 mai 2025, la juste valeur marchande des sommes confiées à n'était pas disponible.

Ainsi l'organisme constate des dons admissibles de 15 718 \$ (5 965 \$ en 2024), des dons admissibles excédentaires de 7 482 \$ et des revenus d'appariement de 54 071 \$ (53 640 \$ en 2024) pour l'exercice terminé le 31 mai 2025. De plus, l'organisme a reçu un montant de 25 737 \$ (24 087 \$ en 2024) en subvention d'excédents du fonds de réserve et de 12 504 \$ en revenus d'intérêts de Gestion de patrimoine Desjardins pour des revenus totalisant 115 512 \$ au cours de l'exercice.

**FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE KIN-BALL**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

**31 MAI 2025**

	<u>2025</u>		<u>2024</u>
<b>PRODUITS - PROGRAMME PLACEMENTS SPORTS ET LOISIRS</b>			
Fonds de réserve (80%) de l'appariement mérité	54 071	\$	53 640
Fonds de réserve (80%) de l'appariement aux dons excédentaires	25 737		24 087
Dons admissibles	15 718		5 965
Intérêts	12 504		7 531
Dons admissibles excédentaires	7 482		-
	<u>115 512</u>		<u>91 223</u>
<b>CHARGES - PROGRAMME PLACEMENTS SPORTS ET LOISIRS</b>			
Salaires et charges sociales	55 246		11 662
Frais de communication et publicité	46 784		43 054
Frais de déplacement	7 659		9 174
Sous-Traitance	4 272		19 339
Intérêts et frais bancaires	941		234
Formation	610		5 051
Achat de matériel éducationnel et promotionnel	-		2 140
Frais de réunion	-		569
	<u>115 512</u>		<u>91 223</u>
	<u>-</u>	\$	<u>-</u>

**4. DÉBITEURS**

	<u>2025</u>		<u>2024</u>
Subventions à recevoir	17 713	\$	9 374
Comptes clients	14 105		33 437
Avances salaire des employés	673		-
	<u>32 491</u>	\$	<u>42 811</u>

**FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE KIN-BALL**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

**31 MAI 2025**

**5. IMMOBILISATIONS**

	2025		2024	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier de bureau	12 191 \$	8 751 \$	3 440 \$	4 300 \$
Matériel informatique	<u>3 761</u>	<u>3 761</u>	<u>-</u>	<u>1 097</u>
	<u><u>15 952</u></u> \$	<u><u>12 512</u></u> \$	<u><u>3 440</u></u> \$	<u><u>5 397</u></u> \$

**6. CRÉDITEURS**

	2025	2024
Comptes fournisseurs et frais courus	1 494 \$	2 019 \$
Sommes à remettre à l'État	3 572	4 590
Salaires et vacances à payer	<u>1 370</u>	<u>1 370</u>
	<u><u>6 436</u></u> \$	<u><u>7 979</u></u> \$

**7. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS**

L'engagement pris par l'organisme en vertu d'un bail totalise 10 765 \$ et les versements à effectuer au cours des prochains exercices sont les suivants :

2026	1 254 \$
2027	1 254 \$
2028	1 254 \$
2029	1 254 \$
2030	1 254 \$
Autres	4 495 \$

# FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE KIN-BALL

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MAI 2025

### 8. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Les principales opérations conclues avec les parties liées sont les suivantes :

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
<b>Produits</b>		
Cotisations	13 120 \$	17 540 \$
Formation	5 847 \$	300 \$
Matériel éducationnel et promotionnel	-	18 625 \$
Refacturation des frais	-	13 001 \$
Réseau AAA et tournois	-	18 060 \$
<b>Frais d'administration</b>		
Circuit de compétition provincial et tournois	-	1 366 \$
<b>Dirigeants et administrateurs</b>		
Loyer	5 760 \$	10 253 \$

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont évaluées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.